

MISSION CONJOINTE :

M.R.A.P.

F.I.D.H.

M.D.M.

RAPPORT DE MISSION

AU KURDISTAN TURC

DU 17 AU 24 FEVRIER 1991

DROIT ET LIBERTE

89, rue Oberkampf
75011 PARIS

*"Quand la vérité est trop forte,
on la vomit"*

Julien GREEN



RAPPORT DE MISSION

Du 17 au 24 FEVRIER 1991, une mission conjointe de la FIDH, de MDM et du MRAP, s'est rendue au KURDISTAN turc.

Cette mission avait pour but de constater, d'une part, la situation des populations kurdes turques au regard des Droits de l'Homme et, d'autre part, de se rendre compte de l'évolution du sort des réfugiés kurdes d'IRAK victimes des armes chimiques en AOÛT 1988 et résidant dans des camps depuis cette époque et, enfin, d'une façon plus générale, de mesurer les incidences de la guerre du Golfe sur les populations de la région.

L'accomplissement de cette mission a été rendu particulièrement difficile par l'attitude des autorités turques qui nous ont soumis à une surveillance policière permanente se traduisant même, dans la ville de MARDIN, par une consignation dans un hôtel sans possibilité de contact avec la population et qui ne nous ont pas permis de visiter le camp de réfugiés kurdes d'IRAK qui se trouve à proximité de cette ville.

Il ne nous a pas été possible, malgré notre demande, de rencontrer les autorités préfectorales qui siègent à DIYARBAKIR.

Par ailleurs, nous n'avons pu circuler librement et nous rendre à CIZRE, comme nous en avions l'intention, les seules villes

.../

auxquelles nous ayons eu accès, à part DIYARBAKIR, capitale du Kurdistan turc, étant MARDIN et BATMAN.

Ceci étant, nous sommes en mesure, en dépit des obstacles rencontrés sur place pour mener à bien cette mission, de rapporter un certain nombre d'informations qui confirment les violations des Droits de l'Homme commises au Kurdistan par les autorités turques.

I.- LES DROITS DE L'HOMME AU KURDISTAN TURC -

Un état d'exception a été instauré au Kurdistan turc depuis le mois d'OCTOBRE 1987 qui confère les pleins pouvoirs au Préfet de région pour restreindre toutes les libertés.

Ce régime a été encore renforcé au mois de MARS 1990 par la promulgation du Décret-Loi 430 qui aggrave l'arbitraire des autorités turques sans aucune protection judiciaire des citoyens.

A. DEPORTATION DE POPULATIONS -

La plus grave de ces atteintes aux libertés concerne le déplacement massif et forcé de populations villageoises qui refusent de collaborer avec les autorités dans leur lutte contre la guérilla indépendantiste du P.K.K.

Ainsi, par exemple, dans la seule région de SIRNAK, 27 villages ont été détruits en 1990 et les villageois chassés et contraint

à l'exil dans la région de PAZARCYK (province de Kahramanmaras), hors Kurdistan.

Ces banissements concernent toute la région et la liste serait trop longue des villages rasés.

Les destructions de villages entraînent, bien entendu, la spoliation des paysans de tous leurs biens sans aucune indemnité de la part du Gouvernement turc.

D'après l'Association des Droits de l'Homme de la ville de BATMAN, qui est particulièrement active, plus de 700 paysans kurdes ont été ainsi spoliés de leur terre pour la seule année 1989 et sont venus se réfugier à BATMAN dans des conditions infiniment précaire (sans travail, sans logement, sans protection contre les arrestations arbitraires) quand ils ne vivent pas sous la tente.

Pour mener à bien son projet de déportation des populations vers les grandes villes de l'ouest, les autorités turques s'appuient sur les Agahas, gros propriétaires fonciers d'origine kurde représentant 1% de la population et principaux collaborateurs du régime.

Ces déportations sont une véritable tragédie pour les villageois kurdes dépouillés de tous leurs biens et condamnés à une existence précaire dans les grands centres urbains, souvent à l'extérieur du Kurdistan.

Enfin, la réalisation du projet d'Anatolie du Sud-Est (GAP) (barrage hydroélectrique) dans la région d'URFA entraînera inévitablement la déportation de plus de 200.000 kurdes.

.../

B. PRISON - TORTURE - ENFANTS -

Il y aurait à l'heure actuelle environ 5.000 prisonniers politiques d'origine kurde dans les prisons sur l'ensemble du territoire turc pour propagande séparatiste.

Pour la seule région de DIYARBAKIR environ 300 personnes seraient en prison pour délit d'opinion en FEVRIER 1991 (prison de DIYARBAKIR, de MALATYA et de BIAZIG).

Toute personne interpellée subit tortures et sévices lors de son interrogatoire, y compris les mineurs de moins de 16 ans.

105 enfants de moins de 16 ans (certains ont 12-13 ans) sont actuellement en prison depuis plusieurs mois dans la région de DIYARBAKIR sur simple présomption de sympathie familiale pour le P.K.K. et risquent de fortes condamnations pouvant aller jusqu'au prononcé de la peine de mort, même si celle-ci n'est pas appliquée depuis 1984 (selon le témoignage de deux de leurs avocats, Me MUSTAFA OZER, FEVZI FEZNEDAROGLIS).

Les enfants ne sont pas séparés des adultes lors de leur incarcération et les conditions de détention sont excessivement dégradantes puisqu'il n'est pas rare que 15 personnes cohabitent dans une cellule de moins de 10 m².

La situation des enfants kurdes actuellement incarcérés constitue une violation flagrante de la Convention relative aux Droits de l'Enfant adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 NOVEMBRE 1989, et en particulier l'article 37 de cette Charte.

Il serait indispensable que l'organisation des Nations Unies, gardienne de la Convention, intervienne énergiquement auprès de la TURQUIE (qui en est signataire) pour qu'il soit mis un terme à ces graves violations.

D'une façon plus générale, les arrestations sont suivies de tortures infligées par les forces de police qui ont toute latitude pour accomplir leur besogne puisque le délai de garde à vue a été porté à 45 jours au Kurdistan sans qu'à aucun moment la personne arrêtée puisse être assistée d'un avocat ou avoir le moindre contact avec sa famille pendant ce délai.

Lors de notre entretien avec l'Association des Droits de l'Homme de BATMAN, nous avons pu rencontrer un certain nombre de victimes de sévices et, notamment M. Adlig ZEKI, 45 ans, interpellé dans la ville de SIIRT qui nous a fait le récit de sa garde à vue qui remonte à 1988. Durant 3 jours et 3 nuits, il est resté debout, entravé, les yeux bandés et sans alimentation. Ensuite, pendant 27 jours, M. ZEKI a subi de multiples tortures : jet d'eau glacée, électricité dans les doigts et les orteils, dans les testicules, pendaison au mur par les pieds, fixation à une planche de bois, coups sur la plante des pieds avec obligation, les pieds une fois en sang, de marcher sur du sel, etc ...

Au bout d'un mois de garde à vue, M. ZEKI a été relâché sans autre forme de procès.

Beaucoup d'autres témoignages nous ont été donnés à BATMAN au siège du Parti HEP (Halkin Emek Partisi) sur les mauvais traitements, dont celui du Maire de CETINKAYA, expulsé de son village en 1985 comme 700 autres personnes.

Tous ont été systématiquement battus et torturés après avoir vu leur maison rasée et leurs récoltes incendiées.

Nous annexons au présent rapport le témoignage de M. Sefik KISRAK qui est absolument conforme à tous les récits que nous avons entendus (annexe n° 1) et le rapport sur les violations des Droits de l'Homme au Kurdistan rédigé par un certain nombre de personnalité locales (annexe n° 2).

.../

Le plus souvent, ces interpellations ont un rôle d'intimidation et les personnes sont relâchées au bout de quelques jours sans avoir été présentées à un magistrat.

Les charges qui pèsent contre elles sont inexistantes et la seule infraction qui leur est reprochée est d'être kurde et de refuser de collaborer avec la police politique.

M. Süleyman ERGIN, père de 8 enfants, originaire du village de Kirhar (région de SIIRT) a été arrêté le jour où nous étions à BATMAN au pied du siège de l'Association de Défense des Droits de l'Homme pour le seul motif qu'il désirait nous livrer le témoignage des violences qu'il a subies.

De même, toujours à BATMAN, les personnes qui avaient rencontré, quelques jours avant notre arrivée, des journalistes de Der Spiegel ont été arrêtées -et naturellement battues- dès le lendemain.

La situation décrite à BATMAN est encore plus grave dans d'autres régions du Kurdistan, par exemple à HAKKARI.

L'armée et la police politique (TEAM SPECIALS) se permettent toutes les exactions dans les villages. Nous avons reçu plusieurs témoignages de sévices sexuels sur les femmes kurdes.

Enfin, à l'occasion d'affrontements entre guérilla du P.K.K et contre-guérilla (armée, police, milice), les militants kurdes appréhendés sont abattus sur le champ et les corps ne sont jamais rendus aux familles.

Outre l'exode des populations villageoises kurdes et les brutalités policières, l'état d'exception qui prévaut au Kurdistan a conduit à l'installation d'une juridiction spéciale, sorte de

Cour de Sûreté de l'Etat, devant laquelle la détention préventive peut durer plusieurs années sans jugement.

Nous avons rencontré plusieurs personnes récemment libérées de prison après de longues périodes d'incarcération pour délit d'opinion et, notamment Mme Sakine CANSIZ (12 ans de prison) et M. Ismail BESIKCI, Universitaire turc, qui a milité pour la cause kurde par son action et ses écrits, a fait plus de 10 ans de prison et qui vient d'être à nouveau arrêté ces jours-ci, ou encore Mme Leyla ZANA, épouse de l'ancien Maire de DIYARBAKIR, condamné à 24 ans de prison.

M. BESIKCI nous a confirmé que cette répression systématique du Gouvernement turc s'expliquait par la prise de conscience, à partir de 1980, de leur identité culturelle par les populations kurdes et ce, de façon profonde, puisque le mouvement de guérilla a gagné le peuple des campagnes et pris la forme d'une révolte paysanne.

Jusqu'à la fin de l'Empire Ottoman, les kurdes pouvaient parler leur langue et disposer de journaux, mais depuis les années 1920, le Gouvernement turc s'est employé à nier toute spécificité culturelle kurde.

La presse est naturellement muselée et le seul journal turc qui rend compte des exactions commises vis à vis de la population kurde, ULKE, est constamment saisi, comme il l'a d'ailleurs été le jour de notre arrivée à ISTAMBUL parce qu'il faisait référence, dans sa Une, à l'autonomie qui avait été promise au Kurdistan en 1923.

Depuis notre départ, deux manifestations spontanées de protestation contre les conditions de vie et les mauvais traitements

subis par la population, qui se sont déroulées à SIRNAK le 28 FEVRIER et à IDIL le 4 MARS, ont fait de nombreuses victimes puisque l'armée n'a pas hésité à tirer sur la foule.

II.- LA SITUATION DANS LES CAMPS DE REFUGIES KURDES IRAKIENS -

Il existe trois camps de réfugiés kurdes d'Irak, DIYARBAKIR, MARDIN et MUS.

Ces camps ont été ouverts en SEPTEMBRE 1988, à la suite des bombardements chimiques qui ont frappé les populations kurdes d'IRAK.

Leurs villages ont été entièrement détruits et ces réfugiés ont franchi la frontière entre l'IRAK et la TURQUIE, à partir du 25 AOUT 1988.

Actuellement, le camp de DIYARBAKIR compte 11.300 réfugiés, celui de MARDIN 12.000 et celui de MUS 4.700.

Un certain nombre d'entre eux sont retournés en IRAK, d'autres ont trouvé l'exil en IRAN ou en EUROPE.

Il faut insister sur le fait que les autorités turques, de concert avec le Gouvernement irakien, ont contraint au retour de nombreux réfugiés, jusqu'au déclenchement de la guerre du Golfe.

Nous n'avons pu pénétrer dans ces camps et nous ne pouvons donc que rapporter les témoignages qui nous ont été donnés.

Les camps sont soumis à une censure générale, ils sont sous surveillance policière ou militaire et entourés de barbelés.

Il n'y a que dans le camp de DIYARBAKIR que les sorties soient autorisées dans la journée de 6 heures à 17 heures.

Une école de langue kurde avait été ouverte il y a 4 mois par les résidents du camp qui a été aussitôt fermée par les autorités turques.

Le 1er FEVRIER 1989, se produisait à DIYARBAKIR un empoisonnement par le pain que les réfugiés considèrent comme délibérément orchestré.

Plusieurs centaines de personnes ont été malades, dont 384 enfants.

Deux manifestations de protestation contre ces faits ont été organisées à DIYARBAKIR en signe de solidarité par la communauté kurde qui ont été réprimées et ont entraîné 31 arrestations..

Actuellement, en FEVRIER 1991, 300 personnes sont malades dans le seul camp de DIYARBAKIR où ne travaillent que 4 médecins et 12 infirmières d'origine turque.

Les réfugiés ont résidé sous la tente jusqu'en NOVEMBRE 1988 époque à laquelle ils ont été transférés dans des bâtiments "en dur"

Durant les quatre premiers mois (Septembre à Décembre 1988) 190 enfants de 0 à 5 ans seraient décédés.

Dans le camp de MUS, et durant cette même période, 400 enfants seraient morts, 250 dans celui de MARDIN.

Les fatigues endurées, la malnutrition, la dysenterie, les conditions climatiques très rudes (glaciales en hiver, caniculaires en été) sont à l'origine de cette grave mortalité infantile.

Pendant l'hiver 1989, 200 enfants seraient morts de la rougeole dans le camp de DIYARBAKIR.

Le camp de MUS, bien qu'en dur, semble celui dans lequel les conditions de vie sont les plus insupportables avec un seul médecin pour près de 5.000 Réfugiés.

Une manifestation de protestation dans le camp contre celles-ci a été violemment réprimée en JUILLET 1990.

Dans les camps de DIYARBAKIR et de MUS, 25 à 35 personnes occupent un espace de 40 à 50 m², cependant qu'à MARDIN les 12.000 réfugiés vivent encore sous la tente.

Partout, la promiscuité et les nuisances sont insupportables et la nourriture, fournie par les autorités turques, insuffisante et de très mauvaise qualité.

On distribue à MARDIN 1 litre de lait par enfant et par moi

En général, pour 30 personnes et pour une durée de 20 jours les réfugiés reçoivent : 25 kg de riz, 25 kg de sucre, 2 kg et demi de thé, 16 kg de graisse, 4 kg d'olives, 4 kg de viande (exclusivement du poulet), 40 kg de pommes de terre, aucun fruit ni autres légumes.

Lors de notre passage dans la ville de MARDIN, nous avons rencontré une délégation française composée d'un membre de l'ambassade

de France à ANKARA, M. DJACOVIC et du Dr TISSOT, du Secrétariat d'Etat à l'Action Humanitaire, qui procédait à l'acheminement vers la France de 48 réfugiés kurdes du camp.

335 personnes en 1989 et 100 autres en 1990 ont trouvé ainsi asile en France à la suite d'un accord bilatéral passé entre la France et la Turquie.

Curieusement, ni le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'O.N.U., ni la Croix-Rouge Internationale, ne sont venus efficacement en aide aux réfugiés kurdes d'Irak, internés dans les camps de DIYARBAKIR, de MUS et de MARDIN.

Nous estimons donc indispensable qu'une Commission d'évaluation internationale soit mise sur pied pour vérifier en toute objectivité la situation des réfugiés de ces camps au plan humanitaire.

III.- LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE DU GOLFE SUR LA SITUATION AU KURDISTAN TURC -

La guerre du Golfe a évidemment intensifié la présence militaire-turque au Kurdistan au risque de la pérenniser.

Cette présence militaire participe à la répression menée vis à vis des populations kurdes en Turquie.

Le 25 JANVIER 1991 deux manifestations contre la guerre et contre la répression à BATMAN et à TATVAN, ont été sévèrement réprimées par les "TEAM SPECIALS" de la police turque et ont entraîné

deux morts (Abdullah OKUYUCU et Mecit KAPLAN) et plus de 30 blessés par balles.

Depuis l'invasion du KOWEIT, s'est développée dans la population kurde une véritable psychose de l'emploi des armes chimiques par le Gouvernement turc.

Enfin, depuis le 17 JANVIER 1991, environ 200 irakiens, dont des déserteurs, kurdes et non kurdes, franchissaient quotidiennement la frontière entre l'IRAK et la TURQUIE, regroupés dans deux centres d'hébergement provisoire (HAKKARI et TATVAN) dans des conditions aussi précaires que celles qui prévalent dans les camps de réfugiés précités.

FAIT à PARIS,
le 25 MARS 1991.

M. Remy MONCORGE pour la FIDH
M. Daniel BENEDETTI pour M.D.M
M. Roland MERIEUX pour le M.RAP

A LA PRESIDENCE DE LA SECTION DE L'ASSOCIATION DES DROITS DE L'HOMME
BATMAN

Le 08.01.1991, aux alentours de 10h30, alors que j'étais en train de lever mon vélo dans le balcon, quelqu'un qui faisait partie de l'équipe spéciale composée de 20-30 personnes s'est discrètement approché de moi, il m'a appuyé le canon de son arme contre le gorge et ils m'ont entré de force à l'intérieur de la maison. A ce moment là, ma femme et mes enfants dormaient. Avant que je ne trouve l'occasion de leur demander d'ouvrir la porte, ils ont essayé de casser la porte. Ils ont cassé la porte alors que ma femme et mes enfants essayaient de s'habiller en vitesse et ils y sont entrés. Ils ont perquisitionné partout. Ils ont réveillé même nos enfants qui dormaient dans le berceau et ils l'ont fouillé. Ils ont commencé à me battre par les crosses. En nous sortant au dehors de chez nous, ils nous ont embarqué dans un taxi et nous avons été amenés au commissariat de Batman. Devant la porte, ils m'ont bandé les yeux et m'ont entré. Ils nous ont mis dans des cellules et ils nous ont amené l'un après l'autre à la torture. A mon tour, ils m'ont demandé où était et où il se cachait Mustafa Karabulut. Ils m'ont menacé de violer ma femme devant moi au cas où je ne dis pas l'endroit de Mustafa Karabulut. Etant donné que je ne savais pas les réponses de leur question, ils m'ont déshabillé tout nu et m'ont attaché des deux petits doigts et de mon sexe à l'électricité. L'électrique qui m'a été déchargée était, à mon avis, à magnéto. Quand la résistance de mon corps se brisait, je tombais par terre. Mais je n'allais pas m'évanouir. Chaque fois que je tombais par terre, ils me battaient avec plusieurs de coups de pied et des insultes. A la suite de cette méthode, par les ceintures et par les tuyaux ils m'ont quasiment mis en croix et j'ai été attaché à un bâton suspendu en haut. Le tuyau se posait bien sur le corps et laissait la trace. Dans cet état, ils m'ont à nouveau attaché des deux petits doigts et de mon sexe à l'électricité et ont répété les questions que j'ai citées ci-dessus. Je suis toujours étonné que je n'ai pas trouvé la mort. Comme je n'étais pas évanoui, ils m'ont demandé d'ouvrir la bouche et j'ai ouvert la bouche. Ils ont introduit dans la bouche une matière étrangère et à ce moment là je me suis évanoui. Je ne me rappelle plus combien de temps je suis resté comme cela. Mais je suis revenu à moi même sur le ciment. Lorsque je suis revenu à moi même, ils ont tendu devant moi un papier et ils m'ont dit que j'ai fait la déposition. Je ne l'ai pas accepté. Je leur ai dit que ni l'écriture, ni la signature ne m'appartenaient. Tout de suite, ils m'ont exposé à nouveau à la torture et cette torture a continué sans cesse pendant 7 jours. Le fait qu'ils nous jaillissaient de l'eau froide en nous suspendant des mains était nommé comme la

douche après la torture. Pendant quatre jours, nous sommes restés faim. J'ai passé les 3 jours de six derniers jours par la torture et les 3 derniers jours par les traitements. Le jour où je serais déféré au parquet, j'ai été amené au foyer de santé et ils m'ont donné un rapport inventé. Nous avons été déférés au parquet et nous avons été libérés sans nous poser des questions. Le 26.01.1991

ADRESSE

Sefik KISRAK

Hoh Mah.

602 Sk. N° 26

San propre récit.

RAPPORT DE RECHERCHE

Le 28 septembre 1990, notre délégation, constituée de 40 personnes : le groupe du Parti Socialiste (PS) avec son président, ILSEVER Ferit, au nom du Conseil général du Département de Diyarbakir du parti HEP, M. OZVERDI Tahir, le président de l'Association des droits de l'homme de Diyarbakir, M. Hatip Dicle, le président de l'Association des droits de l'homme de Siirt, Zubeyir AYDAR, un groupe de syndicat de Petrol-Is de Botan, présidé par M. Teymur Ahmet, un groupe de l'Unité des chambres des ingénieurs-architectes de la Turquie (TMMOB), constitué de Mrs Bingom Esat, membre du conseil de l'administration de la chambre des ingénieurs de génie civil, Gunestekin Salih, représentant de chambre des ingénieurs de mécanique de la région de Diyarbakir, Refik, membre du conseil de l'administration de la chambre des ingénieurs agricole de la région de Diyarbakir et Dr. Kahraman Cemal, représentant de l'association des droits de l'homme à Nusaybin, et un nombre important de journalistes turcs et étrangers.

Les résultats obtenus suite aux observations et témoignages des villageois montrent que dans la région de Botan, des opérations de non-mans lands persistent et que le peuple de la région subit des pressions accrues.

Mme KARTAL Fatma, âgée de 30 ans, et son bébé logeant sous une tente, dans le village de Bahveren, située sur la route de Sirnak-Uludere, raconte : "10 jours avant d'évacuer notre village, ils nous ont interdit de nourrir nos vaches, d'amener nos malades voir le médecin en ville, de faire des provisions de nourritures. Ils ont forcé des femmes enceintes à danser afin de leur faire faire une fausse couche. Ils nous interrogeaient sans cesse pour savoir si des "terroristes" venaient chez nous. Durant la nuit, ils tiraient sur nos maisons et le lendemain nous disaient 'regardez les terroristes sont venus ici et vous ne nous avez pas averti'. Les soldats nous prenaient notre bois, nous demandaient sans cesse, du pain, des oeufs, des poulets etc... et lorsque nous refusions, ils répliquaient, outragés, 'vous le donnez aux terroristes et pourquoi pas à nous' ".

D'après les inspections faites dans les tentes, situées dans le village de Balveren, en une heure, nous avons rencontré 4 familles qui fuyaient sur leur tracteur vers Sirnak. Le nombre et la vitesse de ces départs montrent l'importance de l'émigration. Parmi eux, M; Gul Abdulaziz, âgé de 35, nous raconte : " Je suis du village de Sariyaprak qui est rattaché à Pervari. Notre village comptait 60 foyers. La forêt et la verdure qui entouraient nos maisons ont été brûlées. 'Soit vous devenez protecteur de village, soit vous partez' nous disaient les soldats. Mais malgré toutes les menaces nous avons refusé leur proposition. Il y a encore beaucoup de soldats dans notre village. Nous avons été obligés de vendre nos bêtes à un très bas prix. Suite aux atroces pressions, une vingtaine de jeunes du village ont

rejoint la guérilla. Nous savons que 5 d'entre-eux ont été tués, mais les autorités refusent de nous rendre les corps." Ces déclarations résument parfaitement la situation de la région.

Sur la route Sirnak-Eruh, à une vingtaine de km de Sirnak, à Melikedere, Coskun Mehmet, 65 ans, vivant sous une tente, nous disait ceci : "Depuis quatre ans les 200 familles, ici, sous ces tentes. Nous sommes environ 1500 personnes. Nous avons, 1000 enfants dont 300 sont âgés entre 0 et 3 ans. Nous sommes obligés de vivre dans ces conditions par n'importe quel temps, proie à la famine. C'est la pression des forces gouvernementales qui nous a obligée à venir ici. Ils ont détruit nos maisons et nous ont torturé. J'ai été gardé à vue à 10 reprise. Et à chaque fois, on m'a bandé les yeux et torturé. Ils nous demandaient d'être protecteur de village et comme on refusait, ils nous ont dépossédé de nos terres. Nos unités d'installation aux districts de Xore Bizo, Destik, Xwedan, Ebasan, Bawa, Cindé, Torkiz, Dimilya, Serbest, Index, Dimdimio et Saro ont été complètement détruites, voire rasées. Aucun dédomagement ne nous a été versé. Sauf après quatre de poursuite, nous avons pu obtenir une petite quantité de matériels de reconstruction.

Nous vous demandons de faire savoir, à tout le monde, nos conditions de vie."

Mme CEVIK Sariya, veuve avec 7 enfants à charge, vit sous une tente et nous crie ceci : "La sauvagerie est commise par les soldats et les protecteurs communément. Nous n'avons plus de vivres, ni d'abri. Notre maison et tout ce qui était à l'intérieur, ont été détruits. Il ne nous reste que notre mule. Nos économies seront bientôt épuisées et ne nous restera plus rien."

Le maire de Saridag, 54 ans, analyse un autre point du problème : "Depuis quatre ans, nous vivons sous des tentes, dans des conditions très défavorables. Nous n'avons effectué aucun contrôle sanitaire. Les maux de gorges, les malaises provoquées par le froid sont les maladies les plus courantes. Ces derniers temps, la mortalité infantile a fortement progressé." En disant cela, le maire s'adressait à nos médecins qui ont fait le serment d'Hypocrate.

Mr ISIK Abdullah du village de Torkazi, district de Saran : "Il y a deux mois et demi de cela, les gendarmes venant de Guneycan ont brûlé nos maisons et tous nos biens. Nos forêts et notre foin ont, également, été brûlés. Près de 2 tonnes de fromage, appartenant à mon frère, Isik Ibrahim ont été saccagés. Nous vivons maintenant dans des tentes. Nous avons demandé des dommages-intérêts par l'intermédiaire du tribunal qui sont estimés à 100 millions de lire turque. Mais nous n'avons reçu aucune réponse". Disant cela, il exprimait la sauvagerie visant à détruire les moyens économiques.

Nous écoutons Demir Salih, âgé de 60 ans, ayant fui son village Sariyaprak à Pervari : "Dans notre village vivait 60 foyers. Il y a deux mois, les

soldats, venant du village de Dogan et les protecteurs des environs ont brûlé notre foin pour l'hiver, ainsi que nos jardins et notre blé. Ils ont brûlé toute ma maison et près de 90 ruches d'abeilles. Après avoir vidé le village, ils l'ont bombardé avec l'artillerie. Nous avons laissé derrière nous, près de 10.000 hectares de terre irriguable. En ce moment, au village de Gecitboynu avec 56 familles, nous vivons dans de très mauvaises conditions, sous des tentes. Nous avons près de 100 bébés qui sont âgés de 0 à 3 ans et la maladie commence à les frapper. Nous avons un problème d'eau potable, très peu, et d'hygiène."

Mr CEVIK Ibrahim, 95 ans, du village de Dereler, district de Sirnak, tient des propos très intéressants et s'adresse de Sirnak à Ankara et à toute l'humanité : "Nous n'avons jamais été l'objet de telles pressions et maltraitements depuis que nous sommes installés sur notre terre ancestrale. 12 demeures de notre village ont été totalement détruits. Il ne nous reste rien d'autre que nos vêtements. Nous étions 850 personnes et ils voulaient faire de nous des protecteurs de village. Nous leur répondions que la plupart de nos enfants étaient déjà au service militaire, voulaient-ils que nous reprenions notre service aussi, et nous refusions leur offre. Du fait de l'interdiction de sortir le soir, on était obligé, pendant 5 ans, de faire nos besoins sur des papiers journaux. On ne pouvait même pas se rendre au mosqué pour la prière du soir. Certains soirs, ils venaient rapper 2/3 fois à nos portes et nous dérangaient. On en est arrivé à faire peur nos enfants en leur disant 'taisez-vous, il y a des gendarmes'. Après ces sauvageries, il ne nous reste plus rien à demander à l'Etat. De toute façon, ils nous ont fait les pires choses au monde. Je voudrais vous dire ceci pour terminer : regardez-moi, je suis un vieux berger, je ne suis pas en état de donner une leçon à quiconque, mais si ceux comme Ozal, Akbulut et Aksu dirigent un tel Etat, moi, je peux en diriger 20. Nous n'avons peur de rien. Publiez exactement mes propos."

Les membres de notre délégation ont décidé de publier les observations et les témoignages obtenus auprès des villageois et de les faire parvenir à l'opinion publique.

1. Dans la région où le mouvement de la guérilla est efficace, en appliquant toute force contre le peuple, la politique de non-mans land a été mise en application. Autour de cette politique, on a visé à créer une région sans peuple, sans nature, bref une région désertique. L'application de cette politique s'est traduit par la destruction, par exemple à Sirnak, de 27 villages et 81 hameaux, pour avoir refusé de devenir protecteur de village. Parmi les villageois qui ont été obligés d'émigrer, les plus riches se sont installés dans les bidonville de Mersin, Adana, mais les pauvres se sont installés, dans les tentes, au long de la route Sirnak-Siirt. L'évacuation des villages dans les régions de Beytussebap, Uludere, Catak, Guclukonak, Erüh et Pervari

se poursuit avec célérité. Il faut que tous les coupables et responsable de ces opérations sachent qu'ils ont ouvert une blessure à jamais au coeur de notre société.

2. Notre délégation, au début du mois d'avril, a constaté la poursuite de l'accord entre le Président de la République, le Premier Ministre et les deux leaders des partis d'opposition sur la résolution du problème kurde. Le but de cet accord c'est d'écraser l'intermédiaire, c'est à dire le peuple, entre l'Etat et la guérilla. Aujourd'hui, l'application de la force contre le peuple se poursuit.

3. Notre délégation a également constaté que l'évacuation des villages s'est accrue à partir du mois d'Août, durant la crise du Golfe. Le gouvernement poursuit sa politique en profitant de cette situation de confusion au Moyen-Orient, créée par les impérialistes. Nous pouvons voir les résultats de la déclaration de la Turquie au Conseil de l'Europe, concernant la suspension des droits de l'homme dans les 13 provinces sous l'état d'urgence. En effet, dans la région une guerre a été déclarée au peuple. Et la mort des villageois innocents est devenue fait ordinaire.

4. Les décrets de l'exil et de censure prennent, totalement, effet. Ainsi, la région vit une déportation totale. Sans rémunération, sans remboursement des dommages-intérêts, le peuple, forcé à l'émigration, est obligé de stationner à Sirnak, Siirt, Cizre puis se dirige à l'ouest. Dans la région qui est la premier arrêt, le taux de chômage augmente considérablement. En résumé, avec la force, l'émigration de l'Est vers l'Ouest se poursuit intensément.

5. La presse turque a préféré se taire devant tout ce qui se passe actuellement. Les propriétaires des journaux et les écrivains ont tourné le dos au drame du peuple de la région. La presse quotidienne poursuit son aide à la classe dominante, comme au mois d'Avril. Nous appelons les membres de la presse à leur devoir de responsabilité historique.

6. La Turquie a mis quelques verrous sur certaines dispositions de la déclaration des droits de l'enfant des Nation unis, dont elle est signataire depuis peu. En effet, cette dernière prévoit "le droit à la connaissance nationale et internationale de l'enfant", "Les droits de l'homme, les libertés principales et l'éducation de l'identité nationale" et "le développement de la culture, la langue et la religion" qui correspondent aux articles 27, 29 et 30 dudit déclaration.

En réalité, c'est le droit à la vie des enfants kurdes de Botan qui a été mis sous verrou par la Turquie. Sans abri et loin de toutes possibilités sanitaires des centaines d'enfants sont face à la mort. L'infection de gorge et des voies respiratoires, la mauvaise nourriture menace la santé de ces enfants.

7. Notre délégation, tous les partis politique et les associations démocratiques nationales et internationales appellent les parlementaires et intellectuelles de notre pays à la solidarité avec le peuple de la région. Nous disons, venez et partagez le destin des villageois de Sirnak. Nous vous appelons à venir vivre une semaine, dix jours avec ce peuple exilé. Soutenez ce peuple qui se bat pour rester sur ses terres.

8. Des villes comme Silopi, Cizre, Nusaybin, Kiziltepe qui étaient le siège du commerce sont devenues désertiques. Il est difficile de trouver un mot en turc qui explique cette situation. La charge de la crise du Golfe s'est pesée sur les départements, situés le long de la route de soie. Il faut récupérer les dommages et pertes avec un programme d'aide d'urgence.

9. Notre délégation appelle la Croix Rouge et le Croissant Rouge, les associations d'aide nationale et internationales à tendre la main aux villageois de la région de Botan. On invite les membres des chambres des médecins et pharmaciens à fournir des médicaments et de lancer une campagne d'aide au sein de leur chambre.

10. Ceux qui insistent sur l'utilisation de la force devant la question kurde ont déjà perdu le peuple. Maintenant, ils sont sur le chemin de "supprimer" le peuple qu'ils ont perdu. Aujourd'hui, les morts accidentés se sont multipliés, ainsi que le nombre des tentes situées autour des villes et villages, rasés. Si on ne prend pas de mesure, si l'on n'organise pas une opposition démocratique, cela sera le message de massacres totales. Nous invitons tout le monde, tous ceux qui se sentent être humain à se rappeler de sa responsabilité et à combattre.

30 Septembre 1990

Signé :

Ferit ILSEVER
Secrétaire Général
du Parti Socialiste

Tahir ELVERDI
Membre du Parti HEP
à Diyarbakir

Hatip DICLE
Président de
l'Ass. Des Droits
de l'homme à Diyarbakir
(IHD)

Av. Zubeyir AYDAR
Président d'IHD
à Siirt

Ahmet TEYMURTAS
Président Petrol-Is
à Batman

Esat BINGOM
Membre de la chambre
des architectes à
Diyarbakir

Salih GUNESTEKIN

Refik KARAKOC

Dr. Cemal KAHRAMAN
Représentant des IHD
à Nusaybin